



RCS : ROMANS

Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00549

Numéro SIREN : 483 531 620

Nom ou dénomination : SARL A.T.E. GENY NEGOCE

Ce dépôt a été enregistré le 02/06/2017 sous le numéro de dépôt B2017/003746

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/003746**
n° de gestion : **2005B00549**
n° SIREN : **483 531 620 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 02/06/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

SARL A.T.E. GENY NEGOCE - Société par actions simplifiée
835 chemin Des Moulins Le Moulin Blanc 26380 Peyrins -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



697162

Désignation de l'entreprise S.A.S. A.T.E GENY NEGOCENéant ☐ *Adresse de l'entreprise 835 CHEMIN DES MOULINS26380 PEYRINSNuméro SIRET * 4 8 3 5 3 1 6 2 0 0 0 0 1 9Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 5</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016	35 000	35 000
	Immobilisations corporelles *	028	030	125 057	93 664
	Immobilisations financières * (1)	040	042	4 200	4 200
Total I (5)		044	048	164 257	132 864
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062	68 748	64 322
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	41 120	17 600
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	1 014	5 155
	Valeurs mobilières de placement	080	082	454	447
	Disponibilités	084	086	61 041	97 382
	Charges constatées d'avance *	092	094	1 260	105
	Total II	096	098	173 638	185 011
Total général (I+II)		110	112	337 895	297 867
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	120	8 000	8 000
	Ecarts de réévaluation	124	124		
	Réserve légale	126	126	800	800
	Réserves réglementées *	130	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	103 373	111 156
	Report à nouveau	134	134		
	Résultat de l'exercice	136	136	44 234	37 217
	Provisions réglementées	140	140		
	Total I	142	142	156 406	157 173
	Provisions pour risques et charges	154	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	156	92 107	89 587
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	166	12 277	14 351
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	172	45 711	36 756
	18 623				
	Produits constatés d'avance	174	174		
Total III		176	176	150 095	140 694
Total général (I + II + III)		180	180	306 501	297 867
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	64 608
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	39 016
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	9 200

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 102 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE		Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 6						Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 5						Néant	*				
A - RÉSULTAT COMPTABLE																					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	13 408	210	137 829		82 395												
	Production vendue	biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214															
				217		218	127 416		137 971												
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222																
	Production immobilisée *				224																
	Subventions d'exploitation reçues				226	23		2 186													
Autres produits				230	268																
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	265 536		222 553													
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	70 080		100 818												
	Variation de stock (marchandises) *					236	(4 247)		(60 779)												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238															
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240															
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242	87 683		78 997											
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	1 455			244	4 570		2 369									
	Rémunérations du personnel *					250	32 703		38 139												
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	4 740		2 896												
	Dotations aux amortissements *					254	18 966		12 736												
	Dotations aux provisions					256															
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262														
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260																	
Total des charges d'exploitation (II)					264	214 495		175 176													
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	51 041		47 376													
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)		280	85		270												
	Produits exceptionnels			(IV)		290	9 201		123												
	Charges financières			(V)		294	2 409		2 198												
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300	910		109												
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348																		
Impôts sur les bénéfices *			(VII)		306	12 775		8 245													
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	44 234		37 217													
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	44 234	314														
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316															
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318	3 354														
	Provisions non déductibles *					322															
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	13 408														
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248																
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249																
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998																
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999																
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997													
	Entreprise nouvelles (44 sexes)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		Zones de revitalisation de la défense (44 sexes)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138										
Reprise d'entreprises en difficulté (44 sexes)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	989		Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990											
Divers* ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346														
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655																	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	59 292	354														
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356																
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360														
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	59 292	372														

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE

31/12/2016

Détail des réintégrations diverses		
PENALITES AMENDES		90
Total des réintégrations diverses	330	90

Détail des déductions diverses		
CICE 2016		1 794
Total des déductions diverses	350	1 794

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septuies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	35 000	412		414		416	35 000		35 000
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements divers	450	53 811	452		454		456	53 811		53 811
	Matériel de transport	460	46 381	462	38 100	464	27 369	466	57 112		57 112
	Autres immobilisations corporelles	470	13 218	472	916	474		476	14 134		14 134
Immobilisations financières		480	4 200	482		484		486	4 200		4 200
TOTAL		490	152 610	492	39 016	494	27 369	496	164 257		164 257

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 824	542	5 425	544		546	10 249	
	Matériel de transport	550	28 352	552	11 396	554	27 326	556	12 422	
	Autres immobilisations corporelles	560	6 578	562	2 145	564		566	8 723	
TOTAL		570	39 754	572	18 966	574	27 326	576	31 394	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	MAT TRANSP CEDE										

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧
1	27 369	27 326	43	9 200	9 157			
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 27 369	580 27 326	582 43	584 9 200	586 9 157	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591		
TOTAL					596 9 157	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640	179	642		644	179	646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	179	682		684	179	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800	☐
-----	--------------------------

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	1 045
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	30 293
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	24 552
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012016

et clos le : 31122016

Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	137 829
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	127 416
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	265 245

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	70 080
Variation de stock (marchandises)	122	(4 247)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	72 882
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	138 715

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	126 530
---	-----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	126 530
---	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	265 245
Période de référence du <u>024</u> 01/01/2016 au <u>160</u> 31/12/2016		
Date de cessation	186	

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	3
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2017

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'annexe III du C G I)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ •

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 8 3 5 3 1 6 2 0 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE

ADRESSE (voie) 835 CHEMIN DES MOULINS LE MOULIN BLANC

CODE POSTAL 26380 VILLE PEYRINS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	80

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique GENY Prénom(s) PHILIPPE

Nom marital % de détention 98.75 Nb de parts ou actions 79

Naissance : Date 230966 N° Département 26 Commune BOURG DE PEAGE Pays

Adresse : N° Voie LE MOULIN BLANC

Code postal 26380 Commune PEYRINS Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2017

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann. III au C G I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 8 3 5 3 1 6 2 0 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE

ADRESSE (voie) 835 CHEMIN DES MOULINS LE MOULIN BLANC

CODE POSTAL 26380 VILLE PEYRINS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE
835 CHEMIN DES MOULINS
LE MOULIN BLANC
26380 PEYRINS

COMPTES ANNUELS

01/01/2016 - 31/12/2016



CABINET COGEFI
500 RUE DU SOLEIL

26750 SAINT PAUL LES ROMANS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	35 000		35 000	35 000		
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	125 057	31 394	93 664	73 656	20 008	27.16
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 200		4 200	4 200		
	Total II	164 257	31 394	132 864	112 856	20 008	17.73
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	68 748		68 748	64 322	4 426	6.88
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	41 120		41 120	17 600	23 520	133.63
	Autres créances	1 014		1 014	5 155	4 141	80.34
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	454		454	447	8	1.71
	Disponibilités	61 041		61 041	97 382	36 341	37.32
	Charges constatées d'avance (3)	1 260		1 260	105	1 155	NS
	Total III	173 638		173 638	185 011	11 373	6.15
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		337 895	31 394	306 501	297 867	8 634	2.90

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	8 000	8 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	800	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	103 373	111 156	7 783-	7.00-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	44 234	37 217	7 016	18.85
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	156 406	157 173	767-	0.49-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	92 107	89 587	2 520	2.81
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	18 623	24 310	5 687-	23.39-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 277	14 351	2 075-	14.46-
	Dettes fiscales et sociales	27 088	12 446	14 642	117.64
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	150 095	140 694	9 401	6.68
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	306 501	297 867	8 634	2.90

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

85 488

78 587

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	137 829		137 829	82 395		55 434	67. 28
Production vendue de biens							
Production vendue de services	48 469	78 947	127 416	137 971		10 555-	7. 65-
Chiffre d'affaires NET	186 298	78 947	265 245	220 366		44 878	20. 37
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			23	2 186		2 163-	98. 95-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			268			268	
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			265 536	222 553		42 983	19. 31
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			70 080	100 818		30 738-	30. 49-
Variation de stock (marchandises)			4 247-	60 779-		56 532	93. 01
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			87 683	78 997		8 686	11. 00
Impôts, taxes et versements assimilés			4 570	2 369		2 201	92. 89
Salaires et traitements			32 703	38 139		5 436-	14. 25-
Charges sociales			4 740	2 896		1 844	63. 67
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 966	12 736		6 230	48. 91
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			214 495	175 176		39 318	22. 44
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			51 041	47 376		3 665	7. 74
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		85		270	185-	68. 43-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		85		270	185-	68. 43-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		2 409		2 198	211	9. 62
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		2 409		2 198	211	9. 62
2. Résultat financier (V-VI)		2 324-		1 928-	396-	20. 55-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		48 717		45 448	3 269	7. 19
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		9 201		123	9 078	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		9 201		123	9 078	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		90		79	11	13. 92
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		820		30	790	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		910		109	801	734. 40
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		8 291		14	8 278	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		12 775		8 245	4 530	54. 94
Total des produits (I+III+V+VII)		274 822		222 945	51 876	23. 27
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		230 588		185 728	44 860	24. 15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		44 234		37 217	7 016	18. 85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	35 000	35 000		
20500000 BREVETS CONCES. LICENCES	35 000	35 000		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93 664	73 656	20 008	27.16
21810000 AGENCEMENTS ET INSTAL. GENER.	53 811	53 811		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	57 112	46 381	10 732	23.14
21830000 MATERIEL DE BUREAU INFORMATIQUE	14 134	13 218	916	6.93
28181000 AMORTS AGENC INSTAL GENERALE	10 249	4 824	5 425	112.46
28182000 AMORTS MATERIEL DE TRANSPORT	12 422	28 352	15 930	56.19
28183000 AMORTS MAT BUREAU INFORMATIQUE	8 723	6 578	2 145	32.60
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 200	4 200		
27500000 DEPOT ET CAUTIONNEMENT VERSE	4 200	4 200		
Total II	132 864	112 856	20 008	17.73
MARCHANDISES	68 748	64 322	4 426	6.88
37000000 STOCK DE MARCHANDISES	68 748	64 501	4 247	6.58
39700000 PROVISION SUR STOCK		179	179	100.00
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	41 120	17 600	23 520	133.63
41100000 CLIENTS	29 753		29 753	
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	11 367	17 600	6 233	35.42
AUTRES CREANCES	1 014	5 155	4 141	80.34
40100000 FOURNISSEURS	168	1 193	1 026	85.96
42510000 AVANCE FRAIS DEPLACEMENT	300	111	189	169.78
44400000 ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES		3 313	3 313	100.00
44586000 TVA SUR FACT. A RECEVOIR	546	354	192	54.06
46870000 DIVERS PROD A RECEVOIR		183	183	100.00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	454	447	8	1.71
50600000 VALEUR MOBILIERE PLACEMENT	454	447	8	1.71
DISPONIBILITES	61 041	97 382	36 341	37.32
51200000 CREDIT AGRICOLE	38 848	74 754	35 905	48.03
51250000 C R C A COMPTE A TERME	20 000	20 000		
53000000 CAISSE HISTOIRE D'AMBIANCE	2 193	2 629	436	16.57
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 260	105	1 155	NS
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 260	105	1 155	NS
Total III	173 638	185 011	11 373	6.15
TOTAL GENERAL	306 501	297 867	8 634	2.90

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	8 000	8 000		
10100000 CAPITAL	8 000	8 000		
RESERVE LEGALE	800	800		
10610000 RESERVE LEGALE	800	800		
AUTRES RESERVES	103 373	111 156	7 783-	7.00-
10680000 RESERVES FACULTATIVES	103 373	111 156	7 783-	7.00-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	44 234	37 217	7 016	18.85
Total I	156 406	157 173	767-	0.49-
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	92 107	89 587	2 520	2.81
16400000 EMPRUNT C.R.C.A. 74 000 €	53 233	63 328	10 095-	15.94-
16420000 EMPRUNT CRCA 20 000 €		12 542	12 542-	100.00-
16430000 EMPRUNT C R C A TRAFIC	8 874	13 657	4 783-	35.02-
16440000 EMPRUNT CRCA AUDI	29 922		29 922	
16884000 EMPRUNT - INTERETS COURUS	78	60	18	30.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	18 623	24 310	5 687-	23.39-
45510000 CTT GENY	18 623	24 310	5 687-	23.39-
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	12 277	14 351	2 075-	14.46-
40100000 FOURNISSEURS	8 026	10 950	2 924-	26.71-
40810000 FOURNIS. FACTURES A RECEVOIR	4 251	3 401	850	24.98
DETTE FISCALES ET SOCIALES	27 088	12 446	14 642	117.64
42100000 REMUNERATION DU PERSONNEL	2 309	1 136	1 173	103.28
42820000 CONGES PAYER	6 853	4 043	2 810	69.50
43100000 U R S S A F	3 117	1 542	1 575	102.14
43702000 CAISSE RETRAITE SALARIES	971	651	320	49.16
43731000 CAISSE MUTUELLE	217		217	
43860000 ORG SOCIAUX CH A PAYER	1 074	524	550	104.96
44400000 ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES	2 734		2 734	
44551000 TVA A PAYER	7 576	3 775	3 801	100.69
44571000 TVA COLLECTEE	1 313		1 313	
44587000 TVA SUR FACTURES A ETABLIR	283	201	82	40.51
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	641	574	67	11.67
Total IV	150 095	140 694	9 401	6.68
TOTAL GENERAL	306 501	297 867	8 634	2.90

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	137 829	82 395	55 434	67.28
70710000 VENTES H.D.A. 20 %	137 650	79 855	57 795	72.37
70715000 VENTES H.D.A. 5.5 %	179	2 540	2 361-	92.94-
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	127 416	137 971	10 555-	7.65-
70600000 COMMISSIONS TAXEES 20 %	599		599	
70605000 COMMISSIONS TAXEES 5.5 %	47 870	48 102	232-	0.48-
70610000 COMMISSIONS EXONEREES	78 947	89 870	10 922-	12.15-
Chiffre d'affaires NET	265 245	220 366	44 878	20.37
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	23	2 186	2 163-	98.95-
74000000 SUBVENTION D EXPLOITATION	23	2 186	2 163-	98.95-
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	268		268	
78170000 REPRISE PROV ACTIF CIRCULANT	179		179	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES EXPLOITAT	89		89	
Total des Produits d'exploitation	265 536	222 553	42 983	19.31
ACHATS DE MARCHANDISES	70 080	100 818	30 738-	30.49-
60710000 ACHATS MARCHANDISES HDA 20 %	20 645	19 810	835	4.22
60715000 ACHATS MARCHANDISES HDA 5.5 %	180-	1 591	1 771-	111.31-
60720000 ACHATS MARCHANDISES HDA EXO	2 160	4 280	2 120-	49.53-
60750000 ACHATS INTRACOMMUNAUTAIRES	47 454	75 137	27 683-	36.84-
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	4 247-	60 779-	56 532	93.01
60370000 VARIATION STOCK DE MARCHANDISE	4 247-	60 779-	56 532	93.01
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	87 683	78 997	8 686	11.00
60400000 PRESTATIONS SERVICES	12 584	7 073	5 511	77.92
60610000 EDF	1 431	748	683	91.30
60620000 CARBURANTS	5 378	4 705	673	14.30
60630000 PETITES FOURNITURES	3 171	4 002	831-	20.77-
60640000 PAPETERIE	1 691	1 835	143-	7.82-
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	1 417	2 338	921-	39.40-
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	14 400	9 600	4 800	50.00
61350000 LOCATIONS MATERIEL OUTILLAGE	401	777	376-	48.36-
61520000 ENTRETIEN LOCAUX	443	1 935	1 492-	77.11-
61550000 ENTRETIEN MATERIEL	556	25	531	NS
61551000 ENTRETIEN MATERIEL TRANSPORT	2 469	2 579	111-	4.29-
61600000 ASSURANCES	4 430	2 756	1 674	60.71
62260000 HONORAIRES	2 350	1 090	1 260	115.60
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	5 979	6 306	327-	5.19-
62310000 PUBLICITE	4 553	3 880	673	17.36
62340000 CADEAUX CLIENTS	416	547	130-	23.83-
62380000 DONS ET POURBOIRES		45	45-	100.00-
62410000 FRAIS TRANSPORT	174	263	89-	34.01-
62450000 FRAIS TRANSPORT CEE	90	706	616-	87.29-
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	10 414	10 021	393	3.92
62515000 AUTOROUTE	4 745	2 956	1 789	60.51
62520000 FRAIS DEPLACEMENT SALAIRES	4 624	8 000	3 376-	42.20-
62570000 RECEPTION	505	2 419	1 915-	79.13-
62600000 FRAIS DE TELEPHONE	4 353	3 166	1 187	37.51
62610000 FRAIS AFFRANCHISSEMENT	117	315	198-	62.86-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62700000 SERVICES BANCAIRES	992	865	128	14. 76
62810000 COTISATIONS		45	45-	100. 00-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 570	2 369	2 201	92. 89
63330000 FORMATION PROFESSION. CONTINUE	250	279	29-	10. 33-
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	203	246	43-	17. 48-
63511000 TAXE C.F.E. & C.V.A.E.	1 455	888	567	63. 85
63512000 TAXE FONCIERE	1 963		1 963	
63514000 TAXE VEHICULE SOCIETE	633	516	117	22. 67
63780000 TAXES DIVERSES	80	342	262-	76. 74-
63781000 COTISATIONS CSG CRDS	13-	99	112-	113. 13-
SALAIRES ET TRAITEMENTS	32 703	38 139	5 436-	14. 25-
64100000 SALAIRES DU PERSONNEL	29 893	36 154	6 261-	17. 32-
64112000 CONGES PAYER	2 810	1 985	825	41. 56
CHARGES SOCIALES	4 740	2 896	1 844	63. 67
64510000 COTISATIONS U R S S A F	1 736	589	1 147	194. 81
64531000 COTISATIONS APICIL	2 184	2 115	69	3. 28
64540000 ASSEDIC	1 270	1 554	284-	18. 26-
64602000 COTISATIONS R S I	1 045	535	510	95. 33
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	160	182	22-	12. 20-
64750013 AIST MED DU TRAV AVIGNON	138	90	48	53. 33
64900000 CICE	1 794-	2 169-	375	17. 29
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	18 966	12 736	6 230	48. 91
68112000 DOTAT° AMORTS IMMOB CORPOREL.	18 966	12 736	6 230	48. 91
Total des Charges d'exploitation	214 495	175 176	39 318	22. 44
Résultat d'exploitation	51 041	47 376	3 665	7. 74
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	85	270	185-	68. 43-
76500000 ESCOMPTES OBTENUS	20		20	
76800000 PRODUITS FINANCIERS	65	270	205-	75. 90-
Total des Produits financiers	85	270	185-	68. 43-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	2 409	2 198	211	9. 62
66116000 INTERETS DES EMPRUNTS	2 409	2 198	211	9. 62
Total des Charges financières	2 409	2 198	211	9. 62
Résultat financier	2 324-	1 928-	396-	20. 55-
Résultat courant avant impôts	48 717	45 448	3 269	7. 19
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	9 201	123	9 078	N5
77500000 PROD CESSION ELEM ACTIF CEDES	9 200	30	9 170	N5
77800000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1	93	92-	99. 14-
Total des Produits exceptionnels	9 201	123	9 078	N5

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE
835 CHEMIN DES MOULINS
LE MOULIN BLANC
26380 PEYRINS

ANNEXE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

CABINET COGEFI

500 RUE DU SOLEIL

26750 SAINT PAUL LES ROMANS

04.75.70.02.44

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 306 501.49 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 265 244.83 Euros et dégageant un bénéfice de 44 233.50 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 794 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 2 169 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	2 169
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	2 169

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 000		
Installations générales agencements aménagements divers	53 811		
Matériel de transport	46 381		38 100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 218		916
TOTAL	113 410		39 016
Prêts, autres immobilisations financières	4 200		
TOTAL	4 200		
TOTAL GENERAL	152 610		39 016

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			35 000	35 000
Installations générales agencements aménagements divers			53 811	53 811
Matériel de transport		27 369	57 112	57 112
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			14 134	14 134
TOTAL		27 369	125 057	125 057
Prêts, autres immobilisations financières			4 200	4 200
TOTAL			4 200	4 200
TOTAL GENERAL		27 369	164 257	164 257

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	4 824	5 425		10 249
Matériel de transport	28 352	11 396	27 326	12 422
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 578	2 145		8 723
TOTAL	39 754	18 966	27 326	31 394
TOTAL GENERAL	39 754	18 966	27 326	31 394

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 425				
Matériel de transport	11 396				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 145				
TOTAL	18 966				
TOTAL GENERAL	18 966				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	179		179		
TOTAL	179		179		
TOTAL GENERAL	179		179		
Dont dotations et reprises d'exploitation			179		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 200		4 200
Autres créances clients	41 120	41 120	
Personnel et comptes rattachés	300	300	
Taxe sur la valeur ajoutée	546	546	
Débiteurs divers	168	168	
Charges constatées d'avance	1 260	1 260	
TOTAL	47 594	43 394	4 200

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	78	78		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	92 029	27 421	64 608	
Fournisseurs et comptes rattachés	12 277	12 277		
Personnel et comptes rattachés	9 162	9 162		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 379	5 379		
Impôts sur les bénéfices	2 734	2 734		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 172	9 172		
Autres impôts taxes et assimilés	641	641		
Groupe et associés	18 623	18 623		
TOTAL	150 095	85 487	64 608	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	37 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	34 498			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	80			80

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	11 367
Total	11 367

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- COMMISSIONS EXONEREES	5 944
- COMMISSIONS TAXEES 5.5 %	5 423
DIVERS PROD A RECEVOIR	
- PRODUITS FINANCIERS	
BANQUE PROD A RECEVOIR	
- PRODUITS FINANCIERS	
Total	11 367

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	78
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 251
Dettes fiscales et sociales	8 568
Total	12 897

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des charges à payer

	Montant
EMPRUNT - INTERETS COURUS	
- INTERETS DES EMPRUNTS	78
FOURNIS. FACTURES A RECEVOIR	
- SOUS TRAITANCE GENERALE	413
- HONORAIRES	1 620
- EDF	445
- FRAIS DE TELEPHONE	73
- PRESTATIONS SERVICES	975
- AUTOROUTE	725
CONGES PAYER	
- CONGES PAYES	6 853
ORG SOCIAUX CH A PAYER	
- CHARGES PROV CP	1 074
ETAT CHARGES A PAYER	
- TAXE VEHICULE SOCIETE	188
- FORMATION PROFESSION. CONTINUE	250
- TAXE APPRENTISSAGE	203
Total	12 897

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 260
Total	1 260

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- FRAIS DE TELEPHONE	10		
- LOCATIONS MATERIEL OUTILLAGE	87		
- ASSURANCES	1 163		
Total	1 260		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



AGO

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE	835 CHEMIN DES MOULINS LE MOULIN BLANC 26380 PEYRINS
SIRET	4 8 3 5 3 1 6 2 0 0 0 0 1 9
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art. 223 A à l'annexe 62 du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

B ACTIVITE

Activités exercées	AGENT COMMERCIAL	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	21 172	Bénéfice imposable à 15%	38 120	Déficit
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quinquies)		

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
---	--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET COGEFI 500 RUE DU SOLEIL 26750 SAINT PAUL LES ROMANS Tél: 04.75.70.02.44	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 28/03/2017 Lieu: PEYRINS
Tél:	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
	Signature: GENY PHILIPPE

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	
1	Produits des actions et parts sociales
2	Revenus assimilés
3	Autres produits
4	Autres revenus assimilés
5	Autres produits assimilés
6	Autres revenus
7	Autres produits
8	Autres revenus
9	Autres produits
10	Autres revenus
11	Autres produits
12	Autres revenus
13	Autres produits
14	Autres revenus
15	Autres produits
16	Autres revenus
17	Autres produits
18	Autres revenus
19	Autres produits
20	Autres revenus
21	Autres produits
22	Autres revenus
23	Autres produits
24	Autres revenus
25	Autres produits
26	Autres revenus
27	Autres produits
28	Autres revenus
29	Autres produits
30	Autres revenus
31	Autres produits
32	Autres revenus
33	Autres produits
34	Autres revenus
35	Autres produits
36	Autres revenus
37	Autres produits
38	Autres revenus
39	Autres produits
40	Autres revenus
41	Autres produits
42	Autres revenus
43	Autres produits
44	Autres revenus
45	Autres produits
46	Autres revenus
47	Autres produits
48	Autres revenus
49	Autres produits
50	Autres revenus
51	Autres produits
52	Autres revenus
53	Autres produits
54	Autres revenus
55	Autres produits
56	Autres revenus
57	Autres produits
58	Autres revenus
59	Autres produits
60	Autres revenus
61	Autres produits
62	Autres revenus
63	Autres produits
64	Autres revenus
65	Autres produits
66	Autres revenus
67	Autres produits
68	Autres revenus
69	Autres produits
70	Autres revenus
71	Autres produits
72	Autres revenus
73	Autres produits
74	Autres revenus
75	Autres produits
76	Autres revenus
77	Autres produits
78	Autres revenus
79	Autres produits
80	Autres revenus
81	Autres produits
82	Autres revenus
83	Autres produits
84	Autres revenus
85	Autres produits
86	Autres revenus
87	Autres produits
88	Autres revenus
89	Autres produits
90	Autres revenus
91	Autres produits
92	Autres revenus
93	Autres produits
94	Autres revenus
95	Autres produits
96	Autres revenus
97	Autres produits
98	Autres revenus
99	Autres produits
100	Autres revenus

Montant global brut des distributions (1)		a	45 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d	
Montant des distributions				e	
autres que celles visées en (a),				f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)				g	
				h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i	45 000
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j	
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)	45 000

G	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES
----------	---

[illegible]

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

5 PLACE DE LA REPUBLIQUE 13160 CHATEAURENARD

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	29 892	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2016 ou exercice

Désignation de l'entreprise S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE

du 01/01/2016

Adresse 835 CHEMIN DES MOULINS LE MOULIN BLANC 26380 PEYRINS

au 31/12/2016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1	FLORENCE GENY EMPLOYEE ADMINISTRATIVE				835 CHEMIN DES MOULIN LE MOULIN BLANC 26380 PEYRINS			
2	PROVENCIO NATHALIE EMPLOYEE DE COMMERCE				140 ROUTE DE CHATEAURENARD 13630 EYRAGUES			
3	ODEYER NOLWENN EMPLOYEE DE COMMERCE				440 CHEMIN DE CHANTEPERDIX 26380 PEYRINS			
4	GENY PHILIPPE PRESIDENT				LE MOULIN BLANC 26380 PEYRINS			
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❷)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❽)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❾)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	13 068			13 068				13 068
2	8 516			8 516				8 516
3	8 309			8 309				8 309
4					3 945			3 945
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	29 893			29 893	3 945			33 838

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	416
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	505
Total	921

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2016 (total col.9 + total col.10) ⑪	34 759	- de l'exercice 2016 ⑪	50 134
- de l'exercice précédent ⑪	45 448	- de l'exercice précédent ⑪	45 702
Nom et qualité du signataire GENY PHILIPPE PRESIDENT		A PEYRINS le 28/03/2017 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

ATE GENY NEGOCE
SAS au capital de 8000€

Siège social :

835 Chemin des Moulins
26380 PEYRINS

484 581 012 RCS ROMANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24/04/2017

Procès-verbal de délibérations

**L'AN DEUX MILLE DIX SEPT
ET LE 24 AVRIL A QUINZE HEURES**

Les actionnaires de la société susnommée se sont réunis en **assemblée générale ordinaire annuelle**, au siège social, sur convocation faite par le Président par lettre remise en main propre en date du 29/03/2017 .

Une feuille de présence a été établie et signée lors de leur entrée en séance par les actionnaires présents, tant pour eux-mêmes qu'en qualité de mandataires.

Monsieur Philippe GENY prend la présidence de l'assemblée en qualité de **Président**.
Monsieur Jean-Claude GENY est désigné comme secrétaire.

Après vérification des pouvoirs, des formulaires de vote par correspondance et de la feuille de présence, celle-ci certifiée exacte par le Président et le Secrétaire, **Monsieur le Président** indique que les actionnaires présents, représentés et ayant régulièrement adressé un formulaire de vote par correspondance, possèdent 80 actions ayant le droit de vote, auxquelles correspondent 80 voix sur les 80 actions composant le capital social.

Monsieur le Président rappelle que lors de cette assemblée, les décisions seront prises à la majorité simple des actions composant le capital social, conformément à l'article 15 des statuts.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts de la société,
- un exemplaire de la lettre de convocation des actionnaires ainsi que les récépissés postaux,

- l'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31/12/16,
- le rapport de gestion du Président concernant le même exercice,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultats, annexes),
- un tableau faisant apparaître les résultats de la société pendant les cinq derniers exercices sociaux,
- la liste des actionnaires,
- la feuille de présence à l'assemblée,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Monsieur le Président fait en outre observer que tous les documents qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social ou à eux adressés, l'ont été conformément à ces dispositions et au surplus, constate qu'aucun dépôt de projet de résolutions de la part d'associés n'a eu lieu.

Monsieur le Président rappelle que selon les dispositions de l'article L 227-11 du Code de Commerce, tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, hormis celles en raison de leur objet ou de leurs implications financières qui ne sont significatives pour aucune des parties.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée l'ordre du jour suivant lequel elle est appelée à délibérer :

ORDRE DU JOUR

- _Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31/12/16**
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/16**
- Rapport spécial du président,**
- Examen et approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code du Commerce,**
- Quitus aux dirigeants,**
- Affectation des résultats,**
- Questions diverses.**

Monsieur le Président donne lecture de son rapport sur la gestion et les opérations sociales concernant l'exercice écoulé et présente à l'assemblée les comptes annuels.

Il est donné ensuite lecture du rapport spécial du Président sur les opérations visées par l'article L 227-10 du Code du Commerce.

Monsieur le Président déclare alors la discussion ouverte.

Après divers échanges de vues et explications, personne ne demandant plus la parole, **Monsieur le Président** met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, les explications complémentaires fournies verbalement approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/16, tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par le Président et les Directeurs Généraux Délégués, au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat pour cet exercice aux dirigeants.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/16, lesdites conventions de celles visées par l'article L 227-10 du Code du Commerce, déclare approuver ce rapport et ces conventions dans leur intégralité et dans toutes leurs parties et donne quitus aux dirigeants à cet égard.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, étant observé que chaque associé concerné par une convention s'est abstenu au vote de celle-ci.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la répartition des résultats telle qu'elle lui est proposée par le Président et décide en conséquence d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31/12/16, soit la somme de 44234 €, de la manière suivante :

- la somme de 44234 € distribuée aux actionnaires
à titre de dividendes, ci.....44234€
- Un complément pris au compte « Réserves facultatives » ,
soit la somme de.....766€
représentant un dividende brut de 562,50€ par action,
avec mise en paiement à la date du 30 avril 2017.

Le dividende ci-dessus est éligible à la réfaction de 40 % sur la totalité du montant distribué, ce conformément aux dispositions de l'article 158-3-2° à 4° du CGI.

L'assemblée générale ordinaire, en conséquence des dispositions de l'article L 136-7-1-2° à 4° alinéas du Code de la Sécurité Sociale, oblige la société à régler directement au Trésor Public le montant des prélèvements sociaux et obligatoire afférents à ces dividendes.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices est ventilé dans le tableau ci-après :

EXERCICE	ANNEE DE MISE EN DISTRIBUTION	DISTRIBUTION GLOBALE	ABATTEMENT 40% Sur la totalité du montant distribué
2015	2016	45000€	562,50€ par titre
2014	2015	45000€	562,50€ par titre
2013	2014	50000€	625€ par titre

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

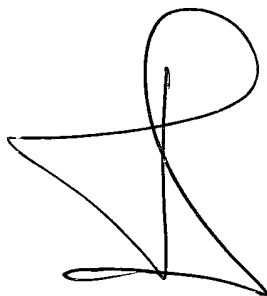
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités légales et notamment pour le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce prévu par l'article L 232-23 du Code de Commerce.

CLOTURE

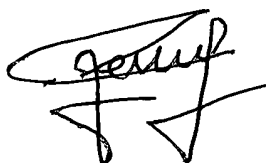
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à **SEIZE heures**.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire.

LE PRESIDENT

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop at the top and a series of sweeping strokes below.

LE SECRETAIRE

A handwritten signature in black ink, featuring a cursive style with a prominent horizontal stroke across the middle.

Siège social :

835 Chemin des Moulins
26 380 PEYRINS

484 581 012 RCS ROMANS

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT

(Article L 227-10 du Code de Commerce)

Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Néant

Rappel des conventions antérieurement conclues

1°) Monsieur Philippe GENY a assumé gratuitement son mandat de Président. Il lui a toutefois été remboursé 195€ de frais de déplacements.

2°) Les comptes-courants d'associés présentaient au 31/12/2016, un solde créditeur de 18623€ non producteurs d'intérêts, se décomposant de la manière suivante :

- M. Philippe GENY 18623€

Fait à Peyrins
Le 29 mars 2017

Le Président

